

LE 29 MARS 2007

LE NPD REMPORTE UNE VICTOIRE POUR L'ENVIRONNEMENT

C-30 : Jack Layton et Nathan Cullen sont fiers de ce qu'ils ont accompli

OTTAWA - Les néo-démocrates sur la Colline du Parlement ont remporté une victoire aujourd'hui à Ottawa : la réduction des gaz à effet de serre et, par conséquent, un air plus pur.

Le NPD a proposé et fait adopter une série de changements exhaustifs au projet de loi C-30 qui renforceront l'engagement du Canada envers le protocole de Kyoto et qui assainiront l'air canadien pour les gens d'un bout du pays à l'autre.

Lorsque le gouvernement conservateur a déposé sa soi-disant « Loi sur la qualité de l'air », le chef du NPD, Jack Layton, a exigé que le premier ministre aille beaucoup plus loin. M. Layton lui a proposé un plan, en vertu duquel les députés auraient l'occasion de remanier le projet de loi au nom de l'ensemble des Canadiens qui en avaient assez de l'inaction gouvernementale face aux changements climatiques.

« Cela n'aurait pu se produire que dans le contexte d'un gouvernement minoritaire. Que les législateurs rédigent les lois, on ne dirait pas un concept unique, mais en réalité c'est rare à Ottawa, surtout pour les membres de l'opposition », a dit Nathan Cullen (Skeena-Bulkley Valley). « Je suis ravi que nous ayons pu réécrire ce projet de loi de fond en comble. La nouvelle loi s'attaquera à la cause profonde des changements climatiques : les gaz à effet de serre.

Le NPD a montré la voie et les partis de l'opposition ont uni leur voix pour présenter de véritables lois environnementales à la Chambre des communes.

« Le NPD a montré la voie pour la mise sur pied de ce comité, a dit M. Layton, et nous ne sommes pas revenus sur notre position lorsque tout le monde disait que cela ne fonctionnerait pas. Nous avons créé le comité qui déposera maintenant à la Chambre des communes de véritables lois environnementales qui respecteront nos obligations de Kyoto et qui assainiront l'air que nous respirons tous. »

M. Cullen a mis la partisanerie de côté pour unir les partis de l'opposition, et il a réussi à faire adopter 11 des 12 amendements proposés par le NPD. Cependant, le critique du NPD en matière d'environnement souligne qu'il hésite à crier victoire.

« C'est une victoire, mais nous devons aller de l'avant une étape à la fois. Nous défendrons cette nouvelle loi à la Chambre des communes et nous ferons tout en notre pouvoir pour que ce projet de loi soit mis aux voix et adopté », a dit M. Cullen.

Veillez trouver ci-joint un aperçu des amendements du NPD.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Ian Capstick, attaché de presse, 613-720-6400 or ian@ndp.ca
Gaby Senay, attachée de presse, 613-295-9228 or gaby@ndp.ca

REMETTRE LE CANADA SUR LA BONNE VOIE :

Un aperçu des amendements du NPD à la « Loi sur la qualité de l'air »

Les amendements que le NPD a proposés

Le 19 novembre 2006 - Le 29 mars 2007

Des cibles à court, moyen et long terme pour les émissions de gaz à effet de serre FAIT

Un échéancier plus serré pour la réglementation du secteur industriel FAIT

Un plafond fixe pour les émissions de gaz à effet de serre produites par les gros pollueurs
FAIT

Des normes obligatoires et rigoureuses en matière d'aérocontaminants à l'origine du smog
FAIT

Des normes rigoureuses en matière de rendement du carburant FAIT

Un plafond et un système de commerce du carbone FAIT

La suppression des subventions destinées au secteur pétrolier Les conservateurs, les libéraux
et le Bloc l'ont jugé irrecevable

La protection de l'autorité du gouvernement sur le plan de la réglementation des
aérocontaminants et des gaz à effet de serre FAIT

Une règle efficace pour l'équivalence entre les provinces FAIT

L'autorité de désigner des « zones névralgiques » pour la protection environnementale FAIT

Un examen annuel des programmes FAIT

Un fonds destiné à améliorer l'efficacité énergétique des édifices FAIT